

Le conseil municipal de SAINT VICTOR DE CESSIEU dûment convoqué le 24 mars, se réunit à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Charles GALLET, Maire.

Présents: Irène Badin, Michel Bontoux, Maryline De Roeck, , Isabelle Ferroud, Isabelle Fournier, Jean-Charles Gallet, Colette GRUFFAZ, Alda Lacan, Jean-Pierre Lovet, Patrice Monat, Sébastien Montfollet, Sébastien Ollagnier, Maud Pitault, Sébastien Terrier, Ludovic Vincent

Excusés : Maxime Durand et Sandrine Taramaz pouvoirs à Isabelle Fournier, Yoann Saugey pouvoir à Ludovic Vincent

Secrétaire de séance : Alda LACAN

HUIS CLOS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-18,

Considérant qu'aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L.3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020 et que pour assurer la tenue de la réunion du lundi 8 février 2021 dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, Monsieur le Maire demande la tenue de la réunion à huis clos.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

APPROBATION DES SEANCES PRECEDENTES

Les compte-rendu des séances des 08 février et 29 mars sont adoptés à l'unanimité.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rapporteur M. le Maire

1- HUIS CLOS

L'article L 2121-18 du CGCT précise que les séances des conseils municipaux sont publiques.

Néanmoins, sur la demande de 3 membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Au vu de la crise sanitaire, le public n'est pas autorisé à assister au conseil municipal, pas de dérogation possible sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

Compte tenu des difficultés matérielles pour une retransmission en directe de qualité des débats, et de satisfaire ainsi la publicité des débats, Monsieur le Maire propose au conseil de voter pour instituer le huis clos.

Pas d'opposition

2- SANITAIRE COVID

Jean-Charles GALLET informe que les services de l'État ont questionné l'ensemble des maires pour connaître leur position sur le maintien des élections départementales et régionales les 12 et 20 juin 2021. Il informe qu'il n'a pas répondu considérant que cette décision relève de la responsabilité de l'État.

Jean-Pierre LOVET dit que l'école a repris en distanciel sur la semaine du 6 au 9 avril. Les heures de l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire ont été réaffectées sur des tâches de ménage, administrative, technique ou espaces verts. Il précise qu'à la demande du personnel un courrier sera fait aux parents à la rentrée pour leur demander d'être extrêmement vigilants et prudents et de ne pas scolariser leur enfant en cas de suspicion de symptômes COVID et non pas uniquement la présence de

fièvre. Par ailleurs, il n'a pas été besoin de mettre en place un service d'accueil pour les enfants de soignants, car aucune demande n'a été formulée.

3- URBANISME ET AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Rapporteur M. le Maire

- **DOSSIER DROIT DES SOLS**

Présentation des dossiers délivrés et en cours d'instruction, dossier étudié par la commission urbanisme le 6 avril 2021

- **PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS DU BASSIN LIGNITIFERE DE ST-DIDIER-DE-LA-TOUR**

Le Maire expose,

Le risque minier est pris en compte depuis de nombreuses années au niveau de l'urbanisme et nous entrons cette année dans la phase définitive de connaissance et de gestion de ce risque. Les services de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes ont présenté aux élus des communes concernées le projet de Plan de Prévention des Risques Miniers du bassin lignitifère de Saint-Didier-de-la-Tour.

Ce projet de P.P.R.M. est transmis dans le cadre de la consultation des personnes et organismes associés, la commune devant donner un avis avant le 20 mai 2021.

Les documents d'élaboration du projet de P.P.R.M. sont consultables en mairie, un registre est mis en place pour recueillir les observations du public. Le public peut également exprimer ses observations par courrier.

M. Le maire précise que sur notre commune de Saint Victor le risque est très faible et qu'il engendre très peu de contraintes.

Après avoir présenté le règlement ainsi que les principales cartographies, documents qui ont été transmis avec la convocation, le maire propose aux membres du conseil municipal,

DE FORMULER un avis favorable

Pour : 19 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE AS 80 Chemin de Javolière**

M. le maire expose au conseil que la famille MORIER-GENOUD souhaite céder à titre gratuit la parcelle de terrain AS 80. Ce terrain constitue un délaissé de voirie d'une superficie de 660 m², sis chemin de Javolière.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques, qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Il est proposé au conseil municipal

D'AUTORISER le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain

DIT que les frais d'actes seront pris en charge par la commune.

Pour : 19 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4- RAPPORT DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS *Rapporteur Mme Maud PITAULT*

Devis validés supérieurs à 5 000 € depuis le 10 février

- | | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| - Baies vitrées de l'école | 6 639.60 € | TINENA FRERES |
| - Tracteur et accessoire | 80 508,00 € | GARNIER |
| - Réfection toit église | 9 036,00 € | GERAUDEL |
| - Panneau photovoltaïque Poste | 11 124 € | LUMENSOL |

5- TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Par délibération du 9 mars 2020, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

	Taux d'imposition 2020
Taxe d'habitation	8.11 %
Taxe foncière sur le bâti	23.33 %
Taxe foncière sur le non bâti	59.60 %

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (15,90%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 39,23 % (soit le taux communal de 2020 : 23,33 % + le taux départemental de 2020 : 15,90%).

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission des finances s'est réuni le 22 propose de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux en 2021, et de reconduire les taux de 2020 pour les taxes foncières bâti et non bâti.

Il est proposé au conseil municipal,

DE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

Taxe foncière sur le bâti	39,23 % de la base d'imposition*
Taxe foncière sur le non bâti	59,60 % de la base d'imposition*

* Base d'imposition variant selon les évolutions du parc immobilier (constructions nouvelles, vacances de logements, etc..) et du coefficient forfaitaire de revalorisation de la valeur locative cadastrale défini dans la loi de finances.

DIT que l'état de notification des bases d'imposition pour 2021 (imprimé 1259) sera dûment complété et transmis à la préfecture conformément à cette délibération.

Pour : 19 (dont 3 pouvoirs)
Contre : 0
Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PARCOURS SCOLAIRE

Rapporteur Jean-Pierre LOVET

Réunion de la Caisse des écoles le 1^{er} avril 2021 :

- Vote du budget : section de fonctionnement 180 000 € - Investissement 5 000 €
- Présentation du fonctionnement du restaurant scolaire
- Validation d'acquisition de nouvel équipement : application Octpopus (HACCP, pulvérisateurs électriques à l'eau ozonée, chaises pour le réfectoire des élémentaires.
- Discussion sur la possibilité de livraison de repas à la cantine de Sainte Blandine.
- Travail pour la continuité du service en cas d'absences des agents en charge de la préparation des repas, les repas seront fournis par la société Guillaud de Gillonnay.

Dossiers en cours :

- Étude d'un nouveau logiciel « Servi plus » pour une nouvelle gestion des inscriptions, des impayés et diminution éventuelle du temps de secrétariat.

- Étude du logiciel MAIA, outil d'assistance à la gestion du service de restauration et un outil de communication avec les enfants et les familles.
- Installation du four, aménagement de 2 chambres froides et l'achat d'une trancheuse à pain.

Alda LACAN fait un point sur le projet d'aide aux devoirs, la commission souhaiterait lancer une période de test pour expérimenter l'aide aux devoirs en élémentaire de 16h30 à 17h30.

Un courrier a été adressé aux familles pour lancer cette expérimentation à compter du 3 mai sous réserve des conditions sanitaires.

A la demande de Doriane ROLLAND, Patrice Monat a proposé un logiciel pour faciliter la rédaction des menus, en intégrant les logos nécessaires et les conseils de la diététicienne.

Concernant l'équipement informatique de l'école, Alda précise que le service informatique a pris contact avec l'école pour développer le réseau wifi.

CADRE DE VIE

Rapporteur Sébastien TERRIER

Poste agent technique

M. Thierry Oliva a pris ses fonctions lundi 1^{er} mars pour le remplacement de Fabien Billard, pour 6 mois. Sa période d'essai se termine le 26/03.

Vidéosurveillance

Tous les sites sont maintenant opérationnels.

Pour rappel : 4 caméras place de Vaux - 3 place de la vedette - 4 à l'école et 4 au gymnase/Garine.

Réhabilitation la Poste

L'appel d'offres lancé pour la réhabilitation du bâtiment de la Poste n'a pas donné satisfaction puisque seulement 2 lots (électricité, doublage-peinture) ont fait l'objet d'une réponse.

Le code de la commande publique nous permet donc de reconsulter pour les lots infructueux. Nous devrions avoir reçu tous les devis fin mars pour un début de déconstruction mi-avril.

Salle chasseurs

Comme annoncé lors du dernier CM, la salle en bout du bâtiment technique accueillera l'association des chasseurs. Nous avons réalisé quelques modifications en interne. Ainsi, deux prises électriques et deux points d'eau extérieurs ont été installés par nos agents. Une VMC est également en cours d'installation au niveau des sanitaires qui rappelons-le sont utilisés par les agents techniques. Nous changerons le lavabo contre un évier type cuisine. Le souhait étant qu'ils puissent utiliser ces locaux rapidement. De leur côté, les chasseurs installeront un appenti sur le côté du bâtiment.

Les deux associations qui occupaient jusqu'ici cette salle, pourront utiliser la salle de réunion de la Mairie ou celle de la Garine, à leur convenance. Un document sera préparé pour rappeler que la municipalité met à disposition des salles.

Remplacement tracteur et outils

Le tracteur devrait être livré en mai.

Climatisation Mairie

La commission est d'accord pour qu'une climatisation soit installée dans la Mairie au niveau de l'accueil et d'un bureau très exposé au soleil. Il n'a pas été retenu de climatiser les autres espaces. Sébastien Montfollet affine les devis en ce sens.

Modification salon esthétique

Les devis réalisés pour l'installation d'une climatisation dans le salon d'esthétique sont élevés. Sébastien Montfollet va se rapprocher de l'esthéticienne pour voir si un bloc par cabine est obligatoire ou si un groupe dans les espaces centraux serait suffisant.

Espace après passerelle

Le projet a été présenté à Jean-Charles et Jean-Pierre pour qu'un cadre financier soit posé. Dans le même temps, des chiffrages sont demandés pour le terrassement de la boucle piétonne, le pump-track et le skate-parc ainsi que l'aire de jeux et aire de pique-nique.

Barrières

La pose des barrières de voirie a débuté au niveau de la route de Torchefelon vers l'école, devant Vival et les commerces.

Diagnostic TE38

Le diagnostic de l'EP a débuté mercredi 10/03. Il faut compter un mois d'analyse. Le rapport sera ensuite présenté et commenté en Mairie par TE38.

Projet fresques école

La préparation des murs devant servir de fond aux fresques du projet scolaire a été réalisée en interne. Une logistique conséquente a été nécessaire pour permettre aux enfants de tous âges de pouvoir peindre. Saluons la réactivité des agents techniques pour ces préparations qui ont subi beaucoup de changements de dernière minute.

Contrôle rideaux de fer

Dans la série des contrôles obligatoires, nous venons d'en découvrir un de plus. Les rideaux de fer doivent être vérifiés tous les ans par un bureau de contrôle. Nous en avons 5, 4 aux bâtiments techniques et un au gymnase. La société Dekra qui nous fait déjà d'autres contrôles peut le faire. Nous ferons également établir un chiffrage à une autre entreprise pour comparer les tarifs.

Wifi à l'école

La Directrice de l'école nous a fait remonter des problèmes de connexions à internet. En effet, en wifi, il leur est impossible de se connecter. Comme l'école va être prochainement équipée en matériel informatique, les élèves devront se connecter. Sébastien Terrier s'est rapproché des services informatiques des VDD, une solution pourrait être trouvée assez simplement avec l'installation d'antennes dans les classes, branchées sur des prises RJ45 présentes dans toutes les salles. Ces antennes seraient mises en route uniquement lors des sessions le nécessitant. Un devis va être demandé.

Point à temps automatiques

Sous ce terme un peu bizarre se cache en fait la reprise des enrobés de notre voirie, le rebouchage des trous ! Ces travaux ont un vrai impact financier sur le budget voirie car tous les ans se sont environ 15 à 16000€ qui y sont consacrés. Une réflexion est lancée avec les services techniques pour trouver une solution permettant de conserver des routes entretenues et une diminution de ce poste. L'agent technique de Montrevel est venu nous présenter son mode opératoire sur ce type de travaux. Il consiste en un repérage précis des points de faiblesse des voies par un marquage à la bombe et non seulement basé sur une appréciation visuelle de l'entreprise en charge des travaux le jour J. Une grosse série de reprise en enrobé à froid devra être réalisée dans le mois précédant afin de pouvoir « coller » ces reprises. Dans le même temps, les agents marqueront les points à traiter en priorité.

Toit et pierres église

Le devis établi par l'entreprise Géraudel a été signé : 9 036€ TTC.

Nous avons demandé que les travaux débutent le plus rapidement possible.

Lieu de vie

Sébastien Terrier s'est rendu au lieu de vie pour faire un état des lieux des points techniques à reprendre. En effet, les éducateurs nous ont interpellés concernant des défaillances au niveau des volets roulants, de la porte d'entrée, des évacuations de douches et lavabos ainsi que du chauffage. Certaines pièces sont surchauffées, d'autres froides. Sébastien Terrier va prendre contact avec l'installateur du chauffage pour qu'il vienne corriger les défauts. Yannick ira voir le problème des volets puisqu'il connaît assez bien le sujet. Le réglage de la porte d'entrée pourra dans un premier temps se faire en interne. Si toute fois il est nécessaire de faire plus, nous ferons intervenir un professionnel.

Panneau interdiction au plus de 3,5T : sera installé au début du chemin de Guillermont.

Lilas des Indes et autres

Il a été décidé en commission que les magnolias endommagés de la place de Vaux ont été changés par des lilas de Indes. Le magnolia « survivant » a été replanté au niveau du parvis de l'école. Le choix de la commission a

également été d'accentuer le fleurissement de cet endroit, ainsi des pivoines ont été plantées le long des murs, des cyprès spirales le seront prochainement et l'installation d'un massif ou d'une jardinière est à l'étude.

A l'automne, les arbres morts du rond-point seront remplacés.

Massifs

Sébastien Terrier a demandé aux services techniques de suivre les massifs de la commune de façon plus soutenue. Il serait souhaitable qu'en complément des vivaces, un apport de bulbes soit fait pour un fleurissement des différentes jardinières et autres massifs sur la période du printemps notamment. En effet ce type de plantes ne suppose pas un gros investissement et peut être laissé en terre d'une année sur l'autre.

Zoé de son côté doit, dans son cursus scolaire, prendre en charge la création d'un massif. Celui qu'elle a choisi se situe route de clos Janin. Les travaux vont débuter rapidement.

Adressage

Le groupe de travail se réunira fin mars pour vérifier/corriger les bons à tirer des panneaux de rues et numéros d'habitations. Ils seront ensuite renvoyés pour lancer la fabrication.

Présentation du collectif Nid'énergie

Monsieur Gerbaud du collectif Nid'énergie va venir présenter à la commission l'activité de cette société. Cette dernière a pour objectif de promouvoir les énergies renouvelables pour la production d'électricité, de faire travailler les entreprises locales en y associant les citoyens du territoire. Ce type de projet s'inscrit pleinement dans la logique de plan climat voulu par la communauté de communes des VDD.

Cette rencontre sera suivie d'autres présentations avec les acteurs du secteur, tel TE38 avec une présentation de l'AGEDEN, ainsi qu'un installateur de panneaux photovoltaïques indépendant ayant déjà travaillé avec des communes soucieuses d'utiliser leurs toitures afin de produire de l'électricité.

Ces différentes présentations nous permettront d'avoir un niveau d'information intéressant et nécessaire pour nous guider dans nos éventuels projets de ce type.

Essai de système d'arrosage pour terrain de foot

Sébastien Ollagnier s'est rapproché des services techniques de la Tour du Pin pour faire un essai de leur système d'arrosage avec enrouleur automatique. Nous récupérerons ce dernier pour vérifier la compatibilité avec notre pompe. Au-delà de l'essai, nous devons trancher sur la pertinence d'un éventuel investissement sachant que la pelouse du terrain d'honneur est en très mauvais état, qu'en fonction du devenir du terrain d'entraînement, seul équipé d'un éclairage, s'il est amené à disparaître pour raison de salle des fêtes, un éclairage du terrain d'honneur devra être prévu. Ce genre de travaux seraient l'occasion d'installer un système tout automatique. Il a donc été décidé de réaliser le test et de se donner le temps de la réflexion sur l'ensemble.

Local poubelles commerces

Sébastien Ollagnier demande si un local poubelle adapté aux commerces pourrait être étudié. Les avis des membres de la commission sont partagés. Le local actuel est très ajouré, mal fermé, il favorise les odeurs par temps de chaleur notamment. Sa localisation ne permet pas d'y apporter l'eau et l'électricité facilement. Certains élus demandent qu'un questionnement soit fait auprès du SMND pour un avis technique sur la question avant de s'engager dans d'éventuels travaux d'aménagements. Une vérification sur les devoirs des commerçants quant à la gestion de leurs ordures doit également être faite.

Aménagement Route de la Tour du Pin

Présentation du schéma imaginé en groupe de travail avec un plateau, pour la sécurité des sorties de lotissement, en réduisant la vitesse. Le département après avoir entendu les arguments sécuritaires de la commune autorise finalement l'installation du plateau sollicité. Jean-Pierre Lovet demande de matérialiser la bande utilisée par les piétons jusqu'à l'arrêt de car.

Projet d'aménagement après la passerelle, priorité sur 2021 pour la 1^{ère} vague de travaux

- Création d'une boucle piétonne le long de l'Hien
- Pump-track
- Aire Pique-Nique
- Skate-park

- **Courrier donné à chaque commerçant du village**

En février les membres de la commission se sont rendus chez tous les commerçants afin de leur remettre un courrier individuel pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la municipalité. Nous souhaiterions que les commerçants mutualisent leurs idées pour amener un souffle nouveau que les habitants apprécieront. Dans les prochaines semaines, une réunion sera organisée pour réunir tous les commerçants afin d'échanger sur les idées des uns et des autres.

- **Courrier envoyé à chaque artisan, entrepreneur et producteur local**

En mars, dans le même esprit que pour les commerçants, un courrier a été envoyé à chaque artisan, entrepreneur et producteur local du village. Nous rappelons que la tendance est de plus en plus de consommer local en privilégiant les circuits courts. Ce courrier nous permettra de récolter des informations (tel, mail, domaine d'intervention etc...) sur chacun d'entre eux afin de les faire connaître auprès des habitants via nos supports de communication. Dans un second temps l'idée est d'associer tous ceux qui le souhaiteront à des projets comme la Foire par exemple quand les conditions sanitaires nous le permettront.

- **Foire du 8 mai**

Malheureusement une nouvelle fois cette année, la commune a été dans l'obligation d'annuler notre traditionnelle Foire du 8 mai en raison des conditions sanitaires actuelles. Nous espérons fortement que ce sera possible l'année prochaine pour redorer le blason de notre traditionnelle Foire du 8 mai.

- **Rendez-vous avec Sylvie Blanchard à la médiathèque le 23 mars**

Rencontre le samedi 23 mars à 9h avec Sylvie Blanchard, agent à la médiathèque, Isabelle Fournier, Colette Gruffaz, et Maxime Durand. Le but de ce rendez-vous était de connaître plus en détail le fonctionnement de la médiathèque pour que les habitants sachent ce qu'il s'y passe et afin de mettre en avant l'aspect culturel dans la commune. Dorénavant des articles mettant en avant la médiathèque et toutes ses activités seront publiés sur nos supports de communication.

- **Commémoration du 19 mars au monument aux morts**

Cérémonie de commémoration pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. A cause du contexte sanitaire cette cérémonie s'est déroulée en comité restreint. Il remercie Patrick Benoiton et Charles Biessy d'être venu en tant que porte drapeau ainsi que Désiré Rabatel et Serge Mouton en tant qu'anciens combattants.

Dépôt de gerbes sur le monument aux morts après la lecture du courrier du ministère des armées par Jean-Charles Gallet et après avoir respecté une minute de silence en mémoire aux victimes.

COMMISSION CONCERTATION, COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE, ACCES A L'INFORMATION ET DEMARCHE PARTICIPATIVE

Isabelle FOURNIER

- **Bulletin municipal** : la confection du bulletin avance, tous les articles et photos ont été transmis à Fagnola, en attente de la 1^{ère} version pour organiser une relecture en groupe de travail. Isabelle espère une distribution mi-avril, et donnera les informations pour l'organisation des tournées.

Changement pour ce numéro : sur la 1^{ère} page pas de mot/photo du maire, un clin d'œil à l'histoire de notre village. Tous les élus peuvent proposer un thème d'article, un contenu à la commission

- **Site internet**

- Ratissage de l'ancien site fait par le groupe de travail (Sébastien Ollagnier, Ludovic Vincent, Patrice Monat et Isabelle Fournier), 16 pages ont été gardées. Ces infos vont être transmises à SAPIK COMMUNICATION le reste sera archivé.
- Récupération auprès du secrétariat de mairie des documents existants à intégrer sur le nouveau site.
- Création de plusieurs pages dont certains élus seront mis à contribution pour nous fournir des informations.

- Au maximum les démarches/informations gérées par une autre administration/syndicat/société/association ne seront pas indiquées, seul le lien du site internet apparaîtra.
- Nous attendons la version1 du site que la société SAPIK doit prochainement nous présenter.
- **Flyer nouveaux arrivants** : travail en cours du groupe de travail (Sandrine, Patrice et Isabelle), en attente de la mise en route du site internet pour le terminer.
- **ILLIWAP** : 466 abonnés.
- **Facebook** : 1.278 abonnés / 1.176 aiment
- **Nettoyage de printemps**
- Participants = 35 personnes, 23 adultes (dont 10 élus) et 12 enfants.
- Quantité estimée de déchets ramassés (nombre de sacs par exemple) = 29 sacs OM et quelques matériaux déposés directement en déchèterie (grillage, ferraille)
- Secteurs qui ont été nettoyés = 6 secteurs ont été définis après infos des services techniques :
 - haut du village autour de l'école, mairie, église, chemin d'Ancôme
 - route de Doissin
 - routes de Vaux, Clos Janin et Mornas
 - chemins de Gorgeolas, de Bas Mornas
 - chemins de Cuny, Guillermont, Roguières et Route de La Tour du Pin
 - chemin du Moulin
- Différents retours ou remarques des communes ou des habitants : beaucoup trop de mégots de cigarettes sur les grands axes et centre bourg.
- Tous les participants étaient ravis de cette matinée, physiquement fatigante mais l'ambiance et le sourire sous le masque étaient là.

CCAS

- Mutuelle communale information dans le prochain bulletin, les personnes prendront directement contact avec le prestataire.
- Réunion ABS avec les membres du CCAS le jeudi 15 avril en visio
- Pas de nouvelles demandes de personnes vulnérables : 12 RDV pris pour la vaccination par Maryline De Roeck.

QUESTIONS DIVERSES

- Isabelle Fournier donne lecture de la question écrite d'un administré concernant le raccordement à la fibre, elle précise qu'un article est intégré au prochain bulletin. Elle propose de lui envoyer copie de cet article dans l'attente de la distribution. Jean-Charles précise que l'ossature est en cours, les entreprises devraient être raccordées fin 2021, aucune date n'est donnée pour les particuliers, on espère avant 2024.
Ludovic Vincent demande quel sont les critères retenus par le département pour les entreprises. Aucune communication n'a été faite à ce jour.
- Ludovic Vincent demande des précisions sur l'accueil d'un jeune mineur sur la commune pour des mesures de réparation pénale. Jean-Charles répond que la commune vient d'être sollicitée par l'éducatrice PJJ, un entretien téléphonique est programmé pour discuter des éventuelles modalités d'accueil pour effectuer sa peine « mesure de réparation ». Ludovic Vincent informe la municipalité qu'il a été éducateur de 15-18 ans et pourrait apporter son soutien pour l'encadrement.
- Ludovic Vincent demande des informations sur la nomination d'un nouveau conseiller délégué, Jean-Charles répond que ce point sera discuté en exécutif.

Fin de séance à 20h50